



PAK/LAB/ARH/CET

Ils doivent céder !

**Le code du Travail
ne sera pas mis à mort**



Depuis le 9 mars 2016, les manifestations se déroulent dans toute la France pour le retrait de la loi « casse du travail » du gouvernement et de son complice Medef.

Dans notre profession, à l'appel de notre syndicat, assemblées générales et arrêts de travail allant jusqu'à la non-parution des quotidiens nationaux se sont multipliés, et la mobilisation a été importante.

La pétition contre la loi El Khomri recueille plus de deux millions de signatures. Ce qui reflète le rejet par une majorité de Français de cette casse du code du travail.

Malgré cela, le gouvernement Hollande, comme le gouvernement Sarkozy l'avait fait pour la loi sur les retraites, a décidé de passer en force, fût-il obligé d'utiliser cette arme anti-démocratique qu'est le 49-3.

Plus que jamais notre mobilisation doit rester forte ! Et les 12 et 17 mai, nous devons être encore plus nombreux dans la rue, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL.

Le SGLCE exige le retrait du projet de loi El Khomri et l'aboutissement des revendications propres à notre profession : **emplois, salaires, réduction du temps de travail, reconnaissance de la pénibilité, etc.**

Jeudi 12 mai 2016, à 14 heures



VERS L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Paris, le 10 mai 2016